

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les lettres de Gaspard Monge](#)[Collection 1796-1799 : Monge commissaire de la République française](#)[Collection 1796-1797 : Première mission en Italie, La commission des sciences et des arts](#)
[Prairial an IV - vendémiaire an VI](#) Item 119. Monge à sa femme Catherine Huart

119. Monge à sa femme Catherine Huart

Auteurs : Monge, Gaspard

Transcription & Analyse

Transcription linéaire de tout le contenu
Venise, le 24 thermidor de l'an V de la République

Tu me reproches, ma chère amie, de ne plus avoir d'enthousiasme.[1] Hélas ! Nous en montrions lorsque, persuadés que la majorité de la nation voulait la République, nous pensions qu'il ne s'agissait que de lui faire sentir que tout l'Univers l'approuvait, pour lui faire admirer son ouvrage.[2] Lorsque, persuadés que la majorité des représentants, après avoir juré la liberté et l'égalité, étaient disposés à les défendre, nous présumions qu'il suffisait de lui faire bien sentir que la République ne pouvait trouver d'amis sincères dans les gouvernements monarchiques, et qu'elle ne pouvait compter d'une manière solide, au moins pour quelque temps, que sur les républiques constituées comme elles et qui lui seraient redevables de leur liberté ; lorsque, comptant encore sur quelque sentiment vertueux de la part des Français, nous présumions qu'ils ne fouleraient pas aux pieds les trophées de leurs braves armées, et qu'ils ne rendraient pas inutile tant de sang répandu. Mais quand on voit que la République est morte,[3] quand il paraît certain que les émigrés et les prêtres viendront à bout de corrompre l'esprit public ; quand on sent que les armées seront peut-être obligées de rentrer les armes à la main pour défendre le fruit de leurs victoires,[4] et que dans cette guerre malheureuse elles doivent finir par se dissoudre ; quand il paraît certain que nous allons rentrer plus avant que jamais sous le joug des préjugés abrutissants ; que dans toute l'étendue de la République, il n'y aura que des prêtres, c'est-à-dire les gens les plus ignorants et les plus fourbes qui puissent parler en public ; que le mot même de philosophie sera proscrit, etc. ; ma foi, ma chère amie, le zèle s'étonne et la gaîté s'envole avec l'espérance.[5] D'ailleurs, voilà une soixantaine de patriotes fusillés à Turin ; tous nos amis à Rome, tous ceux qui nous avaient donné des marques d'amitié dans notre dernier séjour, sont actuellement aux galères à Civitavecchia. Ce sont des personnages éclairés, courageux, à qui notre connaissance a été fatale, et qu'il nous sera peut-être impossible de soulager dans leur misère.[6] Rien de tout cela ne serait arrivé si ceux qui manient les destins d'une grande nation, pour son malheur et pour celui de l'univers, avaient eu l'âme assez grande pour concevoir la grandeur de ses destinées et avaient été assez sages pour ne rien faire de contraire. Mais des imprudents et des maladroits ont arraché des mains de l'artiste le beau vase de cristal de roche qu'il venait de tailler; il était déjà poli, il ne s'agissait plus que de l'embellir par de belles gravures et ils l'ont jeté à terre. Il est brisé pour jamais. Il est bien certain qu'ils seront l'opprobre de la postérité, que leurs noms seront à jamais maudits dans les siècles à venir ;

mais le malheur de la France et celui de l'univers est produit sans ressource. L'occasion est manquée, et nos ennemis intérieurs et extérieurs, instruits par cette leçon qui les a fait trembler, en profiteront. Ils empêcheront l'occasion de renaître ; ils proscrireont l'instruction du peuple ; ils éteindront les lumières ; ils s'opposeront au perfectionnement de l'espèce humaine,[7] et tant de peines, tant de travaux, tant de sang répandu, seront non seulement perdus, mais n'auront servi qu'à aggraver nos chaînes et à augmenter le malheur de l'espèce humaine.

Je t'avais chargée, depuis Milan, de me mander si tu croyais que je pusse rentrer avec sûreté en France.[8] Je crois que je n'attendrai ici ta réponse qu'une dizaine de jours ; si elle n'arrive pas, je me mettrai en route pour Paris, en passant par Milan pour en demander l'agrément au général en chef.[9] Notre collègue Moitte doit être embarqué à Livourne avec tout le convoi de Rome[10] pour Marseille.[11] Thoüin doit partir de Livourne ou de Gênes pour se rendre à Naples auprès de son parent Trouvé[12] et de là en Sicile. Berthélemy[13] viendrait avec moi jusqu'à Lyon, pour de là descendre jusqu'à Arles au-devant du convoi. Berthollet resterait ici, du moins pendant quelque temps, pour représenter la Commission,[14] et moi je me rendrais avec Moineau[15] à Paris en passant par Nuits, où je resterai au moins un jour. Voilà du moins le château d'Espagne que je fais à Venise. Dieu veuille qu'il se réalise.

Nous avons célébré hier le 10 août,[16] et nous avons assisté à un banquet auquel nous ont invité les patriotes vénitiens. On a trouvé convenable que ce fût moi qui chantasse l'hymne au Soleil que nous avons reçu de Paris, et qui renferme quelques-uns des articles du citoyen Dupuy.[17] J'ai obéi et toute l'assemblée a été contente de la pièce. J'aurais bien mieux joué un rôle de prêtre du Soleil si j'avais eu le cœur content ; mais la gaieté était sur mes lèvres et la mort était dans le cœur. D'ailleurs je suis triste quand je vois à quel état va être réduite cette pauvre Venise, à laquelle l'Empereur enlève aujourd'hui les possessions les plus importantes ; quand je vois que notre implacable ennemi va gagner plus par la paix qu'il n'a perdu par la guerre ; quand je vois qu'il va devenir le maître de l'Adriatique par les beaux ports dont il s'empare, par les beaux chantiers qu'il va élever, par la masse énorme de matelots qu'il va gagner. A quoi sert d'avoir conservé quelques-unes des îles grecques et d'avoir fait flotter le pavillon tricolore sur les débris de la cabane d'Ulysse ; il saura bien s'emparer par la suite de ce misérable pays et la France sera alors trop loin de lui, trop plate, trop vicieuse, trop ignorante pour lui inspirer quelques craintes.[18]

Au reste, ma chère amie, les hommes sont trop méchants; ils ne valent pas les tourments qu'un homme sensible et ami du beau se donne pour eux. Mon grand désir est de retourner auprès de toi, de m'occuper de ton bonheur, de celui de la famille, et de ne lire que des gazettes qui auront trois mois de date.[19]

Il pourrait bien se faire que je ne partisse pas aussi tôt que je te l'ai dit plus haut, mais je t'assure que ce sera le plus tôt que je pourrai.[20]

Adieu, embrasse bien pour moi tous nos amis, toute la maison, et compte sur les tendres sentiments de ton bon ami.

[1] Voir la lettre n°110 et la réponse de Catherine du 14 thermidor an V [1er août 1797] en note.

[2] Selon Monge c'est le moyen de provoquer l'enthousiasme national. Voir les lettres n°4 et 5.

[3] En Avril 1797, les Royalistes gagnent les élections lors du renouvellement d'un tiers du conseil des Cinq-Cents. Ils sont alors en majorité au conseil des Cinq Cents. Monge n'en est pas tout de suite affecté, il compte sur les victoires de la république à l'extérieur de la France pour la renforcer à l'intérieur. Voir les lettres n°76, 89 et 90. Sur la montée es Royalistes et la réponse du Directoire avec le coup d'état du 18 fructidor, voir les lettres n° 110, 116, 118, 127, 131, 132 et 135.

[4] Godechot utilise notamment cette lettre de Monge pour compléter ce qui est exprimé par les adresses aux Armées des généraux et traiter du recours aux armées dans la gestion de la crise de Fructidor. « Si le Directoire avait ainsi lâché la bride aux généraux et surtout à ceux des armées d'Italie et de Sambre-et-Meuse qui passaient pour le plus nettement républicains, c'est qu'en retour ils attendaient d'eux des services particulièrement importants.[...] [Le Directoire] prévoyait [...] qu'il aurait besoin de leur intervention dans la politique pour lutter contre les modérés. [...] Le gouvernement était dûment averti par l'opposition. Néanmoins, il lui apparaissait impossible de lutter contre les modérés par des moyens constitutionnels. L'abrogation des lois des 3 et 4 Brumaire an IV, qui avaient exclu des assemblées électorales un certain nombre de citoyens, émigrés, déportés, auteurs ou provocateurs « de mesures séditeuses » ; l'abrogation d'une grande partie de la législation électorale contre les émigrés et leurs parents, la proposition d'abroger les lois contre les prêtres réfractaires, indiquaient à tous et d'une manière suffisamment nette les intentions des modérés : eux-mêmes pour compléter leur victoire, songeaient à faire appel à l'armée, ils comptaient sur Moreau. Le Directoire répandit habilement ces nouvelles dans les armées qui passaient encore pour très républicaines, celles de Bonaparte et de Hoche. Elles répondirent en envoyant des adresses aux armées. Bonaparte donna l'exemple [...] le 14 juillet 1797 : « Soldats, s'écrie-t-il, je sais que vous êtes profondément affectés des malheurs qui menacent la Patrie, mais la Patrie ne peut courir de dangers réels. Les mêmes hommes qui l'ont fait triompher de l'Europe coalisée sont là. Des montagnes nous séparent de la France, vous les franchiriez avec la rapidité de l'aigle pour maintenir la Constitution, défendre la liberté, protéger le gouvernement et les républicains[...] ». Godechot complète en indiquant que les sentiments de l'armée d'Italie se manifestent aussi dans les correspondances privées en citant d'abord le général Dupuy et Monge, d'après DE LAUNAY L. (1933), p. 163. *In* GODECHOT J. (1941), pp. 660-662. Voir les lettres n°131, 132 et 135.

[5] Voir les lettres n°116 et 118.

[6] Monge se montre très attaché aux républicains de Rome. Voir la lettre n°113. Monge n'admet pas l'abandon des républicains italiens après les avoir utilisés au sein de stratégies diplomatiques, et il écrit à Bonaparte à ce sujet. La lettre ne figure pas dans le corpus Bonaparte en fait mention dans une lettre à son frère Joseph BONAPARTE (1768-1844) le 16 fructidor an V [2 septembre 1797] alors ambassadeur auprès de Pie VI « Vous trouverez ci-joint, citoyen ambassadeur, une lettre que m'avait écrite dans le temps le citoyen Monge ; je crois très essentiel pour la dignité de la République française, comme pour le bien de l'humanité que vous fassiez sentir à la cour de Rome la nécessité de ne pas sacrifier des hommes aussi universellement estimés que ceux dont il est question dans cette lettre. Il est

indispensable ; je pense, que, tout en cherchant à maintenir une bonne amitié entre la République française et la cour de Rome ; vous deviez cependant freiner cette fureur, qui semble animer plusieurs ministres de cette cour, d'opprimer les hommes qui ont accueilli nos artistes ou servis nos ambassadeurs. » (1955, *CGNB*). Voir la lettre n°132.

[7] Monge exprime clairement dans quel projet il s'inscrit et que vise son action publique : transmission et progrès des sciences, perfectionnement de l'espèce humaine c'est à dire de l'esprit. Sur l'idée de progrès, voir les lettres n°3, 4 et 5.

[8] Voir la lettre n°113.

[9] Napoléon BONAPARTE (1769-1821)

[10] Sur le rassemblement à Livourne de tous les objets remis par le Pape à la France selon le Traité de Tolentino du 1er ventôse an V [19 février 1797], voir les lettres n°81, 92, 94, 95, 98, 102, 109, 110, 114 et 115.

[11] Jean-Guillaume MOITTE (1746-1810). Sur l'embarquement voir les lettres n°121 et 122.

[12] Claude-Joseph TROUVÉ (1768-1860). Il est le gendre du commissaire André THOÛIN (1747-1824). Secrétaire de légation à la cour de Naples.

[13] Jean-Simon BERTHÉLÉMY (1743-1811).

[14] Claude-Louis BERTHOLLET (1748-1822) est le dernier membre de la commission à quitter l'Italie fin novembre 1797. Voir la lettre n°138.

[15] MOINEAU (?- ?) domestique de Monge attaché à la commission.

[16] Fête de l'abolition de la royauté et de la naissance de la République.

[17] Charles-François DUPUIS (1742 -1809) auteur de l' « hymne au soleil » et de *l'Origine des religions*. Voir les lettres n°39 et 104.

[18] Les préliminaires de Leoben signés le 29 germinal an V [13 avril 1797], prévoient que l'Autriche cède la Belgique et récupère la Vénétie. Et en effet, Monge, ancien ministre et examinateur de la Marine (voir la lettre n°118 et 132), voit juste lorsqu'il craint que l'Autriche ne devienne ainsi une puissance maritime dangereuse. Monge qui n'envisage pas encore le projet d'une expédition en Égypte ne comprend pas l'enjeu de la prise des îles de Corfou, Zante et Céphalonie en juin 1797 (voir les lettres n°90 et 110) ni même pourquoi la Vénétie révolutionnée (voir

les lettres n°76, 84, 90, 93, 96 et 99) a pu constituer une monnaie d'échange avec l'Empereur, François II (1768-1835). Monge se montre alors ici sincèrement solidaire des révolutions en Italie et ne perçoit pas comme Bonaparte le mouvement italien de démocratisations comme un moyen de pression et un instrument de persuasion utilisable dans la guerre avec l'Empereur. Dès le 7 prairial an V [26 mai 1797], Bonaparte exprime au Directoire sa volonté de se saisir des îles ioniennes : « J'envoie le général Gentili avec 1500 hommes, 5 ou 600 Vénitiens et une partie de nos flottilles, pour s'emparer de Corfou, Zante et de Céphalonie. Pour Corfou je crois que nous devons irrévocablement le garder. » (1580, *CGNB*) Le même jour au général Gentili, il indique comment la France doit avancer masquée dans cette affaire : « Vous trouverez à Venise cinq frégates commandées par le citoyen Bourdé, et vous vous embarquerez avec vos troupes sur ces frégates et sur quelques autres bâtiments de transport, s'il est nécessaire, et vous partirez le plus promptement et le plus secrètement possible, pour vous rendre à Corfou et vous emparez de tous les établissements vénitiens au Levant. Vous aurez soin de n'agir que comme auxiliaire de la République de Venise et de concert avec les commissaires que le nouveau gouvernement aurait envoyés ; enfin, de faire l'impossible pour nous captiver les peuples, ayant besoin de vous maintenir le maître, afin que, quel que soit le parti que vous preniez pour ces îles, nous soyons dans le cas de l'exécuter. » (1582, *CGNB*). Enfin, Bonaparte exprime clairement au Directoire son projet d'une campagne en Égypte de Milan cinq jours plus tard, le 29 thermidor an V [16 août 1797] : « L'empereur paraît diriger toutes ses forces vers l'Italie ; les nombreuses recrues qu'il fait, jointes aux prisonniers qu'on lui a rendus, et qu'il a le temps d'exercer, le mettront dans le cas de m'opposer une armée formidable. [...] Les îles de Corfou, Zante et Céphalonie sont plus intéressantes pour nous que toute l'Italie ensemble. Je crois que si nous étions obligés d'opter il vaudrait mieux restituer l'Italie à l'Empereur et garder les quatre îles, qui sont une source de richesse et de prospérité pour notre commerce. L'empire des Turcs s'écroule tous les jours ; la possession de ces îles nous mettra à même de le soutenir autant que cela sera possible, ou d'en prendre notre part. Les temps ne sont pas si éloignés où nous sentirons, que pour détruire véritablement l'Angleterre, il faut nous emparer de l'Égypte. Le vaste empire ottoman qui périt tous les jours, nous met dans l'obligation de penser de bonne heure à prendre des moyens pour conserver notre commerce du Levant. » (1908, *CGNB*) Sur ce même sujet, voir aussi les lettres du même jour à TALLEYRAND (1910 et 1911, *CGNB*). Voir la lettre n°131. Sur les différents projets d'une expédition en Égypte de la diplomatie française voir la préface de Fourier. FOURIER J. [1809] (1821) « Préface historique », *Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition française*, Paris, Pansckoucke, 1, i-clv. et HITZEL F. (1999) ; DUPOND M. (2014), " The triangular relationship between science, politics and culture determined by the idea of progress and implemented through the Expedition to Egypt (1798-1799) " in KATSIAMPOURA G. (2014), *Scientific cosmopolitanism and local cultures ; Religions, ideologies, societies, Proceedings of 5th International conférence of the European society for the History of science*, novembre 2012, Athens, N.H.R.F., pp. 409-417.

[19] La position de Monge est ici bien différente de celle défendue dans une lettre à Marey. Voir la lettre n°90.

[20] Monge quitte l'Italie dans la nuit du 26 vendémiaire an V [17 octobre 1797].

Auteur(s) de la transcription Taton, René

Relations entre les documents

Collection 1796-1797 : Première mission en Italie, La commission des sciences et des arts □ **Prairial an IV - vendémiaire an VI**

Ce document a pour thème Politique comme :

[76. Monge à Catherine Huart \(1748-1847\), sa femme](#)

[89. Monge à sa femme Catherine Huart](#)

[127. Monge à sa femme Catherine Huart](#) □

[131. Monge à sa femme Catherine Huart](#) □

[132. Monge à sa femme Catherine Huart](#) □

[135. Monge à sa femme Catherine Huart](#) □

Collection 1798 : Seconde mission en Italie □ **Institution de la République romaine et préparation de l'expédition d'Égypte** □ **Pluviôse - prairial an VI** □

[153. Monge à Bonaparte](#) □ *a pour thème Campagne militaire (Égypte) comme ce document*

[165. Monge à Bonaparte](#) □ *a pour thème Campagne militaire (Égypte) comme ce document*

Collection 1796-1797 : Première mission en Italie, La commission des sciences et des arts □ **Prairial an IV - vendémiaire an VI**

[123. Les Commissaires à Bonaparte](#) □ *a pour thème CSA- Italie (Saisies) comme ce document*

Collection 1798 : Seconde mission en Italie □ **Institution de la République romaine et préparation de l'expédition d'Égypte** □ **Pluviôse - prairial an VI** □

[168. Monge à sa femme Catherine Huart](#)
a pour thème Esprit public (Opinion publique) comme ce document

Collection 1796-1797 : Première mission en Italie, La commission des sciences et des arts □ **Prairial an IV - vendémiaire an VI**

[90. Monge à son gendre Nicolas-Joseph Marey](#) □ *a pour thème Politique comme ce document*

[110. Monge à sa femme Catherine Huart](#) □ *a pour thème Politique comme ce document*

[113. Monge à sa femme Catherine Huart](#) □ *a pour thème Politique comme ce document*

[116. Monge à sa femme Catherine Huart](#) □ *a pour thème Politique comme ce document*

[118. Monge à sa femme Catherine Huart](#) □ *a pour thème Politique comme ce*

document

[128. Monge à sa femme Catherine Huart](#) a pour thème Politique comme ce document

Collection 1798 : Seconde mission en Italie Institution de la République romaine et préparation de l'expédition d'Égypte Pluviôse - prairial an VI

[167. Monge à sa femme Catherine Huart](#)
a pour thème Politique comme ce document

Présentation

Date 1797-08-11

Date du calendrier révolutionnaire 24 thermidor an V

Genre Correspondance

Sujets

- Enthousiasme
- Fêtes nationales
- Perfectionnement de l'esprit
- Progrès
- République

Mentions légales Fiche : Marie Dupond (UDPN/USPC); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Éditeur de la fiche Marie Dupond (UDPN/USPC); projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Contributeurs

- Dupond, Marie (édition scientifique)
- Walter, Richard (édition numérique)

Information générales

Langue Français

Cote Ms 2192, pp.128-130.

Localisation du document

Bibliothèque de l'Institut de France (Paris).

Les mots clés

[Enthousiasme](#), [Fêtes nationales](#), [Perfectionnement de l'esprit](#), [Progrès](#), [République](#)

Informations éditoriales

Publication Inédit.

Destinataire

Huart, Catherine (1748-1847)

Contexte géographiqueVenise

Lieu d'expéditionVenise (Italie)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/01/2018 Dernière modification le 11/02/2022
